

Amidou SANOGO
Université Félix Houphouët-Boigny
de Cocody-Abidjan, Côte d'Ivoire
UFR LLC / Département de Lettres Modernes,
persona.js62@gmail.com

Contraintes syntaxiques du verbe : enjeux sémantiques

Résumé :

Les contraintes morphosyntaxiques qui régissent la construction du verbe induisent plusieurs configurations avec des interprétations structurelles et sémantiques. Il en est ainsi des anacoluthes et des amphibologies qui relèvent du paradigme du double-sens dans le discours. L'étude se propose d'examiner les propriétés du syntagme verbal (SV) et de ses satellites afin de donner la pleine mesure des contraintes du syntagme verbal dans la compréhension de la phrase. Il s'agit de résoudre la problématique liée, d'une part, aux déterminations co(n)textuelles des significations des énoncés et, d'autre part, aux justifications, au moyen des règles, des parcours interprétatifs. Au regard de la complexité de la question, on adoptera le double point de vue de la théorie dépendentielle et de la grammaire générative et transformationnelle. L'étude comprend deux articulations : la description des structures verbales et des règles sous-jacentes ; l'analyse des opérations métalinguistiques susceptibles de justifier les propriétés sémantiques.

Mots-clés : Contraintes syntaxiques, interprétations sémantiques, opérations métalinguistiques, règles, verbe.

Abstract:

The morphosyntactic constraints that govern the construction of the verb induce several configurations with structural and semantic interpretations. These are anacolutha and amphibologies that fall within the paradigm of the double meaning in discourse. The study proposes to examine the properties of the verb phrase (VP) and its satellites to give the full extent of the constraints of the verb phrase in the understanding of the sentence. This is to solve the problems related on the one hand, the determinations co (n) textual meanings statements and, secondly, justifications, using the rules, interpretive trail . In view of the complexity of the issue, we adopt the double point of view of Generative Grammar's theory and dependency grammar. The study consists of two joints : the description of verbal structures and underlying rules ; analysis of metalinguistic operations may justify the semantic properties.

Keywords:

Constraints syntactic, semantic interpretations, metalinguistic operations, rules, verb.

Introduction

Dans la phrase, le verbe se présente comme un noyau auquel sont rattachés des constituants qui entretiennent non seulement des relations de fonction mais aussi des rapports hiérarchisés. Toutes choses qui font prévaloir la notion de syntaxe, d'arrangement, d'agencement. L'interdépendance des constituants et leurs règles de combinaison revêtent des enjeux sémantiques sans cesse explorés par les linguistes. L'étude se propose d'examiner les propriétés du syntagme verbal (SV) et de ses satellites afin de donner la mesure des contraintes de la syntaxe du verbe et de ses constituants dans la compréhension de la phrase. De manière théorique, l'approche méthodologique préconisée tient compte des règles et des principes qui, en interaction avec d'autres parties de la grammaire (sémantique, lexicologie, morphologie, etc.), peuvent générer les phrases qui sont acceptables dans cette langue. Il s'agit donc d'une grammaire générative et transformationnelle.

Nous associons complémentirement à ce modèle théorique l'approche dépendentielle¹ afin de répondre à la question de savoir les déterminations co(n)textuelles des significations des énoncés en rapport avec les contraintes des constructions verbales. Puis, s'impose comme préoccupations, les justifications, au moyen des règles, des interprétations possibles.

Notre hypothèse est qu'un certain nombre d'opérations métalinguistiques (règles) expliquent les propriétés sémantiques liées aux contraintes syntaxiques entre le nœud verbal et ses satellites.

Le travail consiste à décrire, d'abord, les règles morphosyntaxiques des structures verbales et, ensuite, les propriétés sémantiques pour situer les enjeux de sens.

I. Le modèle théorique du Syntagme verbal (SV)

Au-delà de la structure superficielle de la phrase et des réalisations de la performance, il existe une structure profonde de la langue que chaque locuteur utilise selon un nombre fini de règles. Ainsi, à partir de la formule de la phrase de base,

$$\Sigma \longrightarrow \text{Mod. + P}$$

les règles de réécriture syntagmatique permettent de réécrire :

$$P \longrightarrow \text{SN + SV + (SP)}$$

et de dire que le SV est le second constituant obligatoire de la phrase de base (P). Les énoncés ci-après résultent des transformations de la phrase noyau selon la modalité déclarative :

1. La nuit était calme.
2. Je suis un homme.
3. Nous mangeons à la rizière.
4. Vous rêvez !
5. Les étudiants travaillaient efficacement.

¹ On écrit aussi « dépendancielle » par suffixation à partir du radical du nom « dépendance ».

Le lien entre l'attribut du sujet et le verbe est solidaire : il ne peut être déplacé ni supprimé. Son intégration au nœud verbal est vérifiable par la transformation emphatique avec éjection du satellite hors du prédicat verbal et avec reprise pronominale :

- *Calme, la nuit l'était.*
- *Un homme, Je le suis.*

Le détachement de l'attribut dans les deux énoncés est source de la particule *le (l')* qui devient attribut du sujet. Quant aux segments adjectival et nominal en position de thème, ils n'assument aucune fonction syntaxique dans la phrase. Sur le plan référentiel, ce sont les supports de la prédication assurée par le verbe. Dès lors, le pronom (attribut du sujet) n'est plus qu'un indice fonctionnel en position préverbale qui réfère au thème (*calme / un homme*).

ii. Le prédicat verbal avec l'actant objet zéro.

Le prédicat verbal à actant objet zéro se reconnaît à la propriété valentielle du verbe. Le verbe étant l'élément central du prédicat, il va de soi qu'il se rattache à lui des unités dépendantes jusqu'à saturation. Les énoncés (3) et (4) peuvent être réécrits selon l'ordre linéaire suivant :

$$SV \Rightarrow \left\{ \begin{array}{l} V + SP \quad 3. \text{ Nous mangeons à la rizière.} \\ V + \emptyset. \quad 4. \text{ Vous rêvez !} \end{array} \right.$$

Mais au niveau structural, on admet les formules :

$$SV \Rightarrow V + SN + SP \quad (3)$$

$$SV \Rightarrow V + \text{Prép} + SN \quad (4)$$

Ici les verbes *mangeons* et *rêvez* sont monovalents (un seul actant, le sujet) (Lucien Tesnière (1965). Eu égard à la structure canonique du nœud verbal, la valence des verbes n'est pas pleine. Cette incomplétude observable en structure superficielle convoque la classe des morphèmes zéro, en l'occurrence, les actants objets direct (SN) et indirect (Prép.+SN). Ces morphèmes ont les propriétés sémantiques suivantes :

- 3. Nous mangeons *du pain* à la rizière.
- 4. Vous rêvez *au bonheur* !

Toutefois, leurs propriétés syntaxiques s'annulent du fait qu'ils (les morphèmes) ne réalisent pas en structure de surface. Cette théorie de base pour la syntaxe du verbe amène à postuler les morphèmes zéro pour assurer la cohésion interne des énoncés avec un effet d'ellipse.

Le constituant « *à la rivièrè* » est un SP circonstant qu'on peut soumettre à la règle de mobilité pour justifier que sa relation au verbe copule est moins étroite que celle des constituants de (1) et (2) : *À la rizièrè, nous (y) serons.*

Ici également, la dislocature fonctionne avec la reprise possible du pronom de rappel intégré au verbe comme circonstant. En dépit de son caractère facultatif en tant que pronom adverbial

intégré au noyau verbal, la relation du SP (y) au verbe dans l'énoncé (3) est nécessaire à la complétude sémantique de la phrase.

iii. Le prédicat verbal avec les satellites adverbiaux

Les unités adverbiales sont directement incidentes au noyau verbal (adverbes de négation, adverbes de manière, etc.) dans les phrases suivantes :

5. *Les étudiants travaillaient **efficacement**.*

6. *Les étudiants **ne** travaillent **plus** le soir.*

La réécriture syntagmatique du syntagme verbal est complexe eu égard à la difficulté de définir la classe du constituant adverbial par un ensemble de propriétés morphologiques et syntaxiques. Il est d'abord identifiable comme syntagme prépositionnel dans l'ordre séquentiel :

$$SV \rightarrow V + SP$$

J. Dubois et F. Dubois –Charlier (1970) proposent du constituant prépositionnel la réécriture suivante :

$$\begin{array}{lcl} SP & \rightarrow & \text{Prép.} + \text{SN} \\ & & \text{SN} \rightarrow \emptyset \\ & & \text{Prép.} \rightarrow \text{De} + (\text{Prép.}) + (\text{Adv.}) \end{array}$$

On en extrait la formule :

$$\begin{array}{lcl} \text{Prép.} & \rightarrow & \text{De} + \text{Adv.} \\ & & \text{avec De} \rightarrow \emptyset \\ & & \text{et Adv} \rightarrow \text{efficacement.} \end{array}$$

Cette réécriture se justifie par la reformulation suivante de SP en structure de surface :

5.a. *Les étudiants travaillaient **avec efficacité**.*

$$\begin{array}{lcl} SP & \rightarrow & \text{Prép.} + \text{SN} \\ & & \text{SN} \rightarrow \text{efficacité} \\ \text{Prép.} & \rightarrow & \text{De} + (\text{Prép.}) + (\text{Adv.}) \\ & & \text{Ici Prép.} \rightarrow \text{De}^2 + \text{Prép} \\ & & \text{De} + \text{Prép} \rightarrow \text{avec} \\ D'où & SP & \rightarrow \text{De} + \text{Prép.} + \text{SN} \\ & & \text{[avec efficacité]} \end{array}$$

Mais avec le constituant adverbial, les symboles SN et De ne se réalisent pas en structure superficielle.

² De est le symbole d'une classe de propriétés dont la combinaison avec *Prép.* conduit à la réalisation d'une série de prépositions : *à, pour, sur, sous, dès, en, (...)* depuis, devant, derrière, avant, arrière, chez, vers...
In J. Le Galliot, (1975 : 128)

Du point de vue des opérations formelles, le déplacement et l'effacement s'appliquent régulièrement au satellite adverbial sans pronominalisation supplémentaire :

- **Effacement**, *les étudiants travaillaient.*

- *Les étudiants travaillaient.*

Ces transformations déterminent l'adverbe comme modalisateur du verbe avec un rôle facultatif dans l'énonciation du discours.

Quant à la négation, sa réécriture de base selon J. Le Galliot (1975 : 36), est :

Nég. → NE + Δ

Ainsi, le GV dans l'énoncé *Les étudiants **ne** travaillent **plus** le soir* se réécrit :

NE + V + Δ + SP

La négation résulte d'une transformation qui concerne la forme de l'énoncé. Sa suppression aboutit à une modalité affirmative qui produit l'effet contraire du discours.

Le lien entre le verbe et l'adverbe s'analyse différemment selon la qualité de l'adverbe. En effet, l'adverbe de manière **efficacement** modifie le sens du verbe **travaillent** tandis que la négation discontinue, **ne...pas**, nie le procès exprimé par le verbe. Ici, la syntaxe du verbe s'accompagne de modalisation sur l'énoncé avec l'expansion adverbiale. En outre, du point de vue transformationnel, la négation modifie l'écriture syntagmatique des constituants de la phrase de base.

En somme, avec la description des prédicats à actant unique, la morphosyntaxe des verbes attributifs et des verbes intransitifs permet de les regrouper sous le vocable de prédicats verbaux subjectifs. L'absence d'un second actant met en relief le premier actant (le sujet) dont la relation au procès détermine la morphologie verbale (la désinence). Les structures syntagmatiques de ces verbes monovalents sont variables. On en distingue trois autour du nœud verbal qui peut être suivi d'un SA, d'un SN ou/et d'un SP. Celui-ci, suivant son trait sémantique, s'interprète comme circonstant ou/et comme modalisateur incident au verbe. L'implication d'un deuxième actant dans le prédicat verbal nécessite un autre niveau de description.

2. Description morphosyntaxique des prédicats verbaux objectifs

Le prédicat verbal avec le constituant satellite objectif, ou objectal, a un environnement chargé de deux actants au moins tant dans le contexte droite que dans le contexte gauche. Les énoncés suivants illustrent bien cette configuration :

7. Laurent retrouve son ordinateur réparé.

8. Jean garde le chien enchaîné.

Les prédicats verbaux (*a retrouvé son ordinateur réparé, garde le chien enchaîné*) impliquent respectivement les actants objets *son ordinateur réparé, le chien enchaîné*. Les formes verbales *a*

retrouvé et *garde* ont deux actants (un sujet et un objet). Ces verbes bivalents ont une structure syntagmatique qui est :

$$GV \rightarrow V + \text{Dét} + N + \text{Modif.}$$

Ces verbes transitifs directs ont des forces ligatives qui ne s'appliquent pas de la même manière aux SN satellites.

i. Les contraintes de composition lexicale / lexicalisation

Dans un premier temps, le lien entre le SN_{objet} et son expansion peut être coercitif, contraint. Le déverbal *réparé* est incident au nom *ordinateur* avec lequel il forme une construction figée. Dans cette hypothèse lexicaliste, la construction syntagmatique et le lexique (*ordinateur réparé*) partagent les mêmes propriétés de forme et de signification. De fait, cette hypothèse satisfait à l'uniformité des propriétés dépendantielles de la suite *SN + Adj.qual.* dans sa connexion avec le verbe. Ainsi, comme un lexème, l'expression *ordinateur réparé* est une donnée existentielle que le locuteur convoque dans une situation d'énonciation particulière. Dès lors, ce composé lexical s'interprète avec une vision rétrospective de l'état de réparation. L'addition en finale de l'adverbe *déjà*³ ou *auparavant* est appréciable à cet égard :

7.a Laurent retrouve l'ordinateur réparé (déjà/ auparavant).

Cette phrase sous-entend que c'est *l'ordinateur réparé, réhabilité*, qui était égaré si l'on se réfère au contexte extralinguistique. La même interprétation vaut pour le second exemple où c'est *le chien enchaîné (déjà/ auparavant)* qui était gardé.

Aussi la structure correspondante *N+Adj.qual.* se ramène-t-elle à une intégration lexicale du constituant adjectival au nominal pour former un groupe coercitif. Le syntagme ainsi formé est susceptible de pronominalisation intégrale :

7.a. Laurent retrouve l'ordinateur réparé (déjà/ auparavant).

[Pronominalisation] 7.a'. Laurent **le** retrouve.

Ce bloc insécable, toujours sous la dépendance du verbe, traduit un état antérieur, un fait accompli par rapport à un procès lui-même antérieur mais implicite ici (la disparition de l'ordinateur). Le participe rompt avec son mode verbal pour être désormais un qualifiant qui s'imprime les traits lexicaux du nom auquel il se rapporte. Cette mutation fait de *la réparation de l'ordinateur* et *la mise en laisse du chien*) des procès accomplis avant ceux qui sont exprimés au passé composé (*a retrouvé*) et au présent de l'indicatif (*garde*). Le figement du satellite et de son épithète est la lexicalisation d'une action désormais coupée de sa situation d'énonciation. On peut envisager la mobilité de l'expansion (du nom) autour du verbe selon des réalisations syntagmatiques diverses.

³ Déjà, placé avant le mot qu'il modifie, signifie : auparavant, tôt, avant.

Dans la postposition, il prend le sens de : dès maintenant, et renforce la constatation.

ii. Les contraintes de composition syntagmatique/grammaticalisation

Dans la deuxième hypothèse, on n'a pas à faire dépendre absolument le qualifiant du nom. De façon concrète, les satellites (*réparé/ enchaîné*) sont construits selon des règles combinatoires générales qui ne sont pas rigides. Ces opérations méta-métalinguistiques convoquent quelques niveaux d'analyse transformationnelle : la permutation, l'addition.

La permutation des constituants du SN se résulte par les réalisations suivantes :

[Déplacement de l'expansion du SN] Laurent retrouve, *réparé*, son ordinateur.

[Déplacement de l'expansion du SN] Jean garde, *enchaîné*, le chien.

Ces satellites cessent d'être des épithètes de caractérisation intimement jointes au SN objet comme précédemment. Il n'y a pas de figement au sens d'une saturation lexicale contrainte mais une pause à l'oral marquée graphiquement par deux virgules. Il y a donc apposition du participe passé, pris comme adjectif qualificatif, au nom.

Voici ce qu'en dit Le Querler (1994 : 156) :

« Cette fonction est appelée « *apposé* » ou « *mis en apposition* » ou « *apposition* » dans la terminologie traditionnelle. On a adopté ici l'appellation d'épithète détachée parce que la fonction est exactement la même que celle d'épithète, à la seule différence qu'au lieu d'être accolée au nom, l'épithète en est détachée par une virgule, une pause, ou d'autres mots. ».

Selon cette opinion, il y a disjonction, au niveau transformationnel, du déverbal par l'insertion de l'adverbe *maintenant* ; cette opération aboutit aux constructions, ci-après, où l'adjectif qualificatif a une fonction d'épithète détachée :

7.b Laurent retrouve son ordinateur *maintenant réparé*.

8.b Jean garde le chien *maintenant enchaîné*.

Dans le modèle génératif, l'épithète détachée ou l'apposition n'est pas une fonction de la phrase de base : $\Sigma \longrightarrow \text{Mod.} + \text{P.}$

Elle est plutôt la résultante des transformations de deux phrases nucléaires :

a. Laurent retrouve son ordinateur.

a'. L'ordinateur est *maintenant réparé*.

b. Jean garde le chien.

b'. Le chien est *maintenant enchaîné*.

[Enchâssement de (a') / (b') à la place du SN de (a.) / (b.)]

a''. Laurent retrouve que son ordinateur est *maintenant réparé*.

b''. Jean garde que le chien est *maintenant enchaîné*.

[Effacement de l'opérateur QUE et du verbe copule EST]

linguistique où l'énoncé peut être articulé ou pas sur son instance de production. Dans les deux cas, l'interprétation du sous-constituant adjectival juxtaposé au constituant nominal diffère. La syntaxe du verbe présente des configurations beaucoup plus complexes dans la mesure où certains verbes s'accompagnent d'actants objets et d'actants attributs à la fois.

3. Description morphosyntaxique des prédicats verbaux objectifs et subjectifs

Certains verbes du fait de leur sémantisme, ou traits inhérents, convoquent deux actants objets en plus du sujet. Cette contrainte syntagmatique leur vaut le qualificatif de trivalents.

Soit les énoncés suivants :

7. On a nommé M. Coulibaly délégué du groupe.
8. Kipré considère Jeanne comme une sœur.
9. Ali me prend pour un enfant.
10. J'ai trouvé Jean très fatigué.

Contrairement aux observations précédentes (Cf. supra 2.ii.), les permutations des constituants du SV, à la norme d'acceptabilité près, n'induisent aucune interprétation pour (7) et (8) :

7. On a nommé, délégué du groupe, M. Coulibaly (±).
8. Kipré considère, comme une sœur, Jeanne (±).

Cela s'explique par la dualité de la relation du verbe avec deux actants à la non-personne. Quant aux exemples (8) et (9), le déplacement du pronom *me* s'accompagne de l'alternance *oi / e* qui produit le pronom tonique *moi*. Pour des raisons euphoniques, celui-ci n'est pas recevable en structure de surface. En revanche, un nominal (Yao) conviendrait bien sous réserve de la norme d'acceptabilité :

5. Ali prend, pour un enfant, moi (Yao) (±).

Dans l'énoncé (10), la commutation de SA entraîne une ambiguïté. En effet, en tant qu'épithète détachée, le SA peut se rapporter au sujet (*je*) ou au complément (*Jean*). Les deux situations se présentent avec des degrés d'acceptabilité différents. Le premier cas irait mieux avec le verbe *retrouver* qui dénoterait l'état (physique) du locuteur –*je* quand il rencontrait Jean :

10. J'ai (re)trouvé, très fatigué, Jean (-).

Autrement, on pourrait envisager que c'était Jean qui était *fatigué*. En tout état de cause, le SA n'est pas un actant du verbe copule. Celui-ci prend, dans cette condition, une propriété subjective (*Jean est fatigué*) dans la mesure où le seul actant au procès est le sujet.

Au niveau structural, les réécritures des symboles nucléaires des GV diffèrent. Dans les exemples ci-dessus, la syntaxe du verbe obéit aux structures suivantes selon le modèle théorique de la grammaire générative :

- GV → V + SN + SN' (cas 7)

où SN' est attribut de l'objet.

- GV → V + SN + SP (cas 8 et 9)

où SP est introduit par les prépositions *pour* et *comme*.

- GV → V + SN + SA (cas 10)

où l'adjectif *fatigué* est affecté de l'adverbe d'intensité *très*.

Dans ces configurations, les verbes sont bitransitifs (direct et indirect). Mais les constructions ne s'analysent pas pareillement. En effet, dans l'énoncé (7), les SN_{CODetCOI} sont juxtaposés contrairement à ceux des énoncés (8) et (9) qui sont liés par des prépositions. Le cas (10) présente la même figure d'apposition comme nous l'avons vu précédemment (Cf. supra 1.ii). La syntagmatique des constituants du GV n'autorise pas l'effacement des SN_{COD}. Mais la suppression des attributs de l'objet s'opère plus ou moins bien dans les énoncés ci-dessous :

7. On a nommé M. Coulibaly (±).

8. Kipré considère Jeanne (±).

9. Ali me prend (±).

10. J'ai trouvé Jean (-).

La relation entre le verbe et le premier actant objet est plus stable qu'avec le second qui est supprimable et déplaçable. Le SN_{COD} dans la double conjugaison est l'actant privilégié au procès exprimé par le verbe trivalent. Quant au constituant adjectif, il n'est pas la marque d'une participation au procès ; c'est plutôt un état, une qualité rattachée à l'actant privilégié du verbe dans la conjugaison objective. De plus la relation du qualifiant à l'actant sujet peut être assurée par un verbe copule⁴ qui, conformément à son étymologie, lie le sujet d'une proposition à son attribut. Cependant, la double conjugaison objective/subjective n'est pas la manifestation cumulée des propriétés objectives et subjectives du verbe trivalent. Celui-ci correspond à une catégorie de verbes dont les traits lexicaux permettent la saturation en actants. De ces propriétés lexicales, dépendantes les opérations linguistiques de base et les règles d'interprétation sous-jacentes.

⁴ Emprunté du latin *copula* (= chaîne, lien, laisse, crampon, grappin et au figuré, union entre deux êtres ou deux entités). *Copula* est issu de du latin *cum* (avec) et du latin *apere* (attacher).

Conclusion

L'étude du contexte verbal met en évidence des relations de cohésion entre les compléments du verbe d'une part, et entre le noyau verbal et les expansions d'autre part. Dans l'approche dépendantiale, la force ligative du verbe s'évalue à l'aune de sa valence, à son niveau de saturation en actants. Dans les prédicats verbaux subjectifs ou monovalents, la liaison des constituants est plus forte. La contrainte de liaison du verbe copule, d'usage très fréquent, s'en explique. En revanche, les constructions objectives avec les verbes bivalents et trivalents favorisent les opérations de permutation et d'effacement avec des marges plus ou moins grandes d'acceptabilité. Les satellites de ces verbes comportent des sous-syntagmes adjectivaux, ou assimilés, dont le lien avec le verbe est plus ou moins ferme. Les contraintes de liaison fortes s'opèrent indépendamment du nœud verbal. Le bloc ainsi formé lexicalement s'interprète selon une uniformité sémantique qui influence la compréhension de l'énoncé. L'affaiblissement de ces contraintes lexicales s'observe avec les prédicats verbaux objectifs, bivalents. C'est le signe de la mobilité des constituants dans l'environnement du verbe. Et les structures résultant des transformations sont susceptibles d'induire des interprétations sémantiques nouvelles. Ces propriétés sont partagées par une troisième catégorie de verbes dits verbes attributifs et verbes trivalents, dont la syntaxe est régie par des règles graduellement contraignantes du SN conjoint au nœud verbal d'une part, et du SN aux SA et aux SP d'autre part. Le tout se résume à une superposition de contraintes de dépendance, entre verbe et satellite(s) et entre éléments constitutifs du satellite, qui influence forcément la compréhension et l'interprétation de l'énoncé.

Bibliographie :

- DUBOIS J., DUBOIS-CHARLIER F. (1970), *Eléments de linguistique française : Syntaxe*, Paris, Larousse
- GALLIOT J. (1975), *Description Générative et Transformationnelle de la Langue Française*, Paris, Nathan.
- GROSS M. (1968), *Grammaire transformationnelle du Français, syntaxe du verbe*, Paris, Larousse Université.
- LE QUERLER N. (1994) *Précis de syntaxe française*, Caen, Presses Universitaires de Caen.
- MAINGUENEAU D. (1994), *Syntaxe du français*, Paris, Hachette.
- NEVEU F. (1996) La notion d'“apposition” en linguistique française : perspective historique, *Le français moderne*, 1, t. LXIV : 1-27., Paris.
- NEVEU F. (1998), *Études sur l'apposition*, Paris, Honoré Champion.
- NEVEU F. (dir.), (2000) Nouvelles recherches sur l'apposition, *Langue française*.
- PERROT J. (1994) Personne et syntaxe : Faits ougriens, *Faits de langues*, P.U. F.
- SOUTET O. (1989) *La syntaxe du français*, Paris, PUF, « *Que sais-je ?* ».
- TESNIERE L. (1965), *Éléments de syntaxe structurale*, 2e éd. revue et corrigée; Paris, Librairie Klincksieck